



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, 15 décembre 2023

Le Département débloque une aide exceptionnelle pour les filières agricoles

Ce jeudi 14 décembre, les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE et ont voté une aide exceptionnelle d'un montant de 400 000€ pour les filières agricoles du département.

Les années 2022 et 2023 ont été particulièrement marquées par une sécheresse sans précédent sur le territoire. L'ensemble des filières végétales (viticole, arboricole, maraîchère) mais également d'élevage ont été très durement impactées par les restrictions en eau.

Conscient de cette situation de fragilité et des pertes subis par beaucoup d'exploitants, **le Département débloque une enveloppe exceptionnelle d'urgence de 400 000€** qui comprend l'accélération de la mise en œuvre de chantiers importants en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales, dans l'optimisation de la gestion de la ressource en eau, mais également le déploiement d'une aide solidaire pour les foyers agricoles les plus en difficultés, similaire sur la forme à celle déployée, en 2021, suite à l'épisode climatique de gel (*aide forfaitaire de 1 000 €*).

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a rappelé : « Il est urgent d'apporter des réponses aux viticulteurs, aux éleveurs et à l'ensemble des agriculteurs pour leur permettre de vivre de leur travail ! Je comprends leur détresse, leur colère et leur désarroi face à la rude sécheresse, mais aussi face aux difficultés quotidiennes, à la hausse des prix... Le Département a prévu d'apporter une aide d'urgence, mais la réponse globale est d'abord nationale et européenne. Les mesures d'accompagnement classiques décidées par les pouvoirs publics ne suffisent plus. Les entreprises régionales doivent également jouer le jeu comme le plaide Carole Delga. J'en appelle au Président de la République et à l'Europe !»

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

Contact Presse : **Vincianne LAURENT**

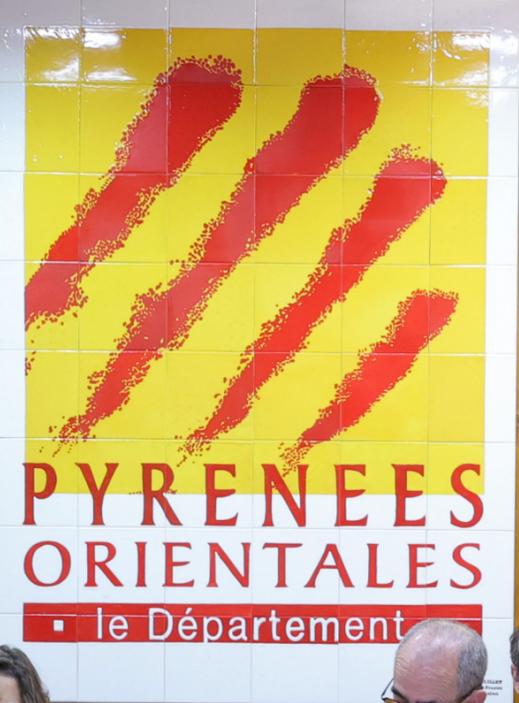
06 76 10 60 59 – VINCIANNE.LAURENT@CD66



HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

Contact Presse : **Vincianne LAURENT**

06 76 10 60 59 – VINCIANNE.LAURENT@CD66



PYRENEES
ORIENTALES
le Département



Yvonne CALABRESE

Jérôme LE FOUILLET
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Hermeline MALHERBE

Nicolas GARCIA

Robert GARRABÉ

Stéphane MONTEIL
DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES